

Le rôle social et culturel du Comité d'Entreprise est bien connu des salariés mais son implication dans la bonne marche stratégique et économique de l'Entreprise est souvent ignorée des salariés, surtout quand les choses vont bien... **La loi impose cependant, à juste titre, de consulter le Comité d'Entreprise sur un certain nombre de sujets stratégiques, économiques et sociaux.**

Pour information, au niveau d'EDF EN **les élus de votre CE ont émis cette année à la majorité un avis négatif lors de la consultation sur la situation économique et financière de l'Entreprise** essentiellement du fait de la transmission tardive et d'éléments incomplets. Malgré la tentative de passage en force du Président du CE sur la base d'interprétations discutables de la législation, ils ont considéré que les éléments transmis ne leur permettaient pas d'exercer une analyse sérieuse et encore moins d'émettre un avis favorable.

Plus généralement, **la situation économique d'EDF** sur laquelle le CCE EDF a exercé un droit d'alerte unanime en fin d'année dernière, **les changements récents au 1er juillet au niveau de la direction d'EDF EN** avec 3 départs du Comité Exécutif, **la sous-charge des équipes de développement** en particulier dans le Sud, les décalages prévisibles des **projets offshore, les projets perdus** (Maroc, AO CRE PV,..), l'absence de perspectives motivantes d'évolution professionnelle liée à ce **ralentissement de l'activité en particulier en France** doivent nous rendre particulièrement vigilants sur les 3 volets des consultations obligatoires : orientations stratégiques, situation économique et politique sociale.

Le dialogue constructif que nous appelons de nos vœux n'empêche pas de rester vigilants et d'envisager un appui extérieur sur les sujets très techniques qui sont soumis à consultation. La CGT propose donc depuis deux ans aux élus du CE de désigner un expert afin d'assister celui-ci et ce point a même été porté à l'ordre du jour en Avril 2016. Nous le proposons de nouveau en juillet 2016 avec une offre construite du Cabinet qui intervient déjà pour le CCE d'EDF et connaît donc bien notre maison mère et le secteur de l'énergie.



Demain, les élus du CE seront amenés à se prononcer sur la désignation d'un Cabinet pour assister le CE dans le cadre des 3 informations consultations obligatoires créées par la loi Rebsamen notamment celle sur les orientations stratégiques prévue en Septembre et que la CGT réclame depuis 2014. **Recourir à un expert permettra au CE de bénéficier de l'appui d'une tierce partie, de ses compétences et de son expérience** mais aussi d'accéder à des informations détaillées qui permettront une analyse plus fine et des recommandations dans l'intérêt des salariés. Cet appui qui est prévu par la loi et que la Direction ne peut refuser est un élément essentiel pour que l'ensemble de vos élus au CE puissent exercer pleinement leurs mandats. **Cette expertise permettra notamment au CE de formuler des propositions qui seront transmises au Conseil d'Administration d'octobre 2016** avec une obligation de réponse argumentée.

Demain en réunion, les élus du CE seront invités à se prononcer sur la **désignation d'un expert pour les trois consultations prévues par la loi Rebsamen**. Sachez que la **CGT assumera ses responsabilités et votera en faveur de cette désignation**. Il est important de noter que la mission sur les orientations stratégiques n'engage le budget de fonctionnement du CE qu'à hauteur de 20% de son montant maximum, en cas de désaccord avec la Direction de prendre en charge 100% de cette mission, les deux autres missions étant prises en charge à 100% par l'Entreprise (au CCE EDF, la Direction a pris à 100% en charge les 3 missions et sur 3 ans).

Tant mieux s'il s'avère que les orientations stratégiques prises (que nous ne connaissons pas vraiment) sont les bonnes, tant mieux si les résultats financiers permettent d'assumer cette stratégie et tant mieux si le diagnostic social permet d'améliorer la politique sociale et les perspectives d'évolution professionnelles (CGT et CFDT ont d'ailleurs signé ce mois-ci un accord encourageant et constructif sur le sujet de la GPEC avec la Direction...) mais au moins **les élus auront approfondi leur connaissance des dossiers et prendront des décisions en connaissance de cause avec des données écrites, complètes et une expertise indépendante**.

***RESULTATS DU VOTE DEMAIN:
nous vous maintiendrons informés
le mois prochain de l'issue du vote
au CE***





LIENS ET CONTACTS UTILES

Site Web CGT <http://www.cgtedfladefense.fr/>: espace EDF EN

Site du CE <http://www.ce-ues-edf-en.com/>: informations du CE et PV des réunions des instances

VOTRE EQUIPE D'ELUS CGT AU SEIN DE L'UES EDF EN

NE RESTEZ PAS ISOLE : nous sommes à votre disposition pour vous écouter, vous informer, vous conseiller et vous aider. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez aussi vous syndiquer en nous contactant.

Des suggestions ou des commentaires sur le contenu de nos flash news : n'hésitez pas à nous écrire.

Manuella BOUBOUNE
Délégué Syndicale EDF EN (DS)
Elue titulaire CE
Secrétaire CHSCT Support et Développement
manuella.bouboune@edf-en.com
01.40.90.49.63



Laurent SMAGGHE
Représentant Syndical auprès du
CE EDF EN (RS)
Secrétaire CHSCT Activités Maritimes
laurent.smagghe@edf-en.com
06.65.24.23.15



**POUR ETRE ENTENDU ET DEFENDU
CHOISISSEZ VOS ELUS**



N.B. : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos flash news , merci d'adresser un mail à manuella.bouboune@edf-en.com